

00000964

**Décision de l'Appel à Candidature Interne et Externe
Chef(fe) du Service Veille et Sécurité I.T."
Direction des Systèmes d'Information**

Le Directeur Général de l'Office National Des Aéroports

- Vu la Loi n°14.89 du 1er Joumada II 1410 (30 DEC 1989) transformant l'Office des Aéroports de Casablanca en Office National Des Aéroports ;
- Vu le Décret n° 2.89.480 du 1er Joumada II 1410 (30 DEC 1989) pris pour l'application de la Loi n°14.89 ;
- Vu la Loi n°35-09 modifiant la Loi n°25-79 telle qu'elle a été modifiée du 26 Safar 1431 (11 février 2010), relative à l'Office National Des Aéroports ;
- Vu le Dahir n° 1.24.31 du 10 Dhou Al Hijja 1445 (17 Juin 2024) portant nomination de Monsieur Adel EL FAKIR en qualité de Directeur Général de l'Office National Des Aéroports ;
- Vu l'organisation de l'Office National Des Aéroports en vigueur ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n° 07.2013 du 29 Avril 2013 et la procédure n°DCH.PS09.9.028/03 portant sur le processus de nomination aux postes de responsabilité au sein des établissements publics.

DECIDE

ARTICLE UN/ OBJET

L'Office National des Aéroports lance un appel à candidature interne et externe pour occuper le poste de **Chief(fe) du Service Veille et Sécurité I.T."** au sein de la **Direction des Systèmes d'Information**. L'appel à candidature est ouvert au profit des candidats (es) internes et externes remplissant les conditions d'éligibilité stipulées au niveau de l'article trois de la présente décision.

ARTICLE DEUX/ MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

1 Missions :

- Assurer la sécurité et l'intégrité des S.I. gérés par la DSI ;
- Définir et mettre en œuvre les dispositifs techniques de sécurité des projets S.I., conformément à la politique de sécurité S.I. et aux réglementations en vigueur ;
- Assurer le rôle de veille (technologique notamment), de conseil, d'assistance, d'information, de formation et d'alerte sur les risques ;
- Coordonner avec le RSSI les déclarations auprès de la DGSSI sur les éventuels incidents de sécurité.



Handwritten signature



**AIRPORTS
OF MOROCCO**
مطارات المغرب

2 Activités principales :

2.1 Volet « Technique » :

Veille technologique sur son domaine d'activité :

- Assurer une veille technologique sur les menaces et les vulnérabilités et rédiger des bulletins d'alertes ;
- Participer à la mise en place d'un plan d'appréhension des nouvelles menaces et de définition des mesures de protection à mettre en place pour lutter contre la cybercriminalité ;
- Participer aux conférences, forums, groupes de travail pour optimiser et améliorer les règles de sécurité et les scénarios visant à assurer la cyber-sécurité ;
- Effectuer le suivi des évolutions réglementaires et techniques en matière de cyber sécurité.

Stratégie et mise en œuvre :

- Définir et mettre en place des politiques et des standards de sécurité I.T. ;
- Identifier, proposer et mettre en œuvre les outils et solutions techniques répondant à l'application de la politique de sécurité des systèmes d'information et de lutte contre la cybercriminalité ;
- Assurer l'analyse des relevés d'incidents et alertes ;
- Établir et mettre à jour la cartographie des menaces ;
- Administrer la réalisation d'inspections locales (audits, tests d'intrusion, analyses d'architecture) ;
- Certifier et autoriser le déploiement de nouvelles applications et composants S.I.

2.2 Volet « gestion des moyens humains » :

- S'assurer de l'adéquation des profils aux fonctions occupées pour les postes-clés de son entité ;
- Définir les objectifs de l'équipe placée sous sa hiérarchie et procéder à son évaluation ;
- Organiser la délégation de ses propres responsabilités ;
- Animer le personnel de son entité et veiller à son développement ;
- S'assurer que le personnel relevant de sa responsabilité ait suivi les formations adéquates ;
- Identifier les risques relatifs aux dangers qui peuvent nuire à la santé ou détériorer les conditions de travail du personnel de son entité et mettre en place les actions correctives pour les réduire ;
- Être le(la) garant(e) principal(e) de la continuité de service dans les domaines relevant de sa compétence.



Office National Des Aéroports

📍 Aéroport Mohammed V, Nouaceur, Maroc

☎ (+212) 05 22 53 90 40

🌐 www.onda.ma



**AIRPORTS
OF MOROCCO**
مطارات المغرب

2.3 Volet « contrôle interne et des performances » :

- S'assurer de l'identification et de l'évaluation des risques liés aux processus internes de son entité et de la mise en place des plans de contrôle appropriés ;
- S'assurer du respect strict des procédures de son entité et en assurer une amélioration continue ;
- Elaborer et gérer les budgets d'investissement et de fonctionnement de son entité ;
- Veiller à la bonne gestion et à la préservation du patrimoine de son entité ;
- Veiller à l'élaboration du tableau de bord des performances de son entité et en assurer le suivi.

ARTICLE TROIS / PROFIL RECHERCHE

Les candidats (es) doivent remplir les conditions suivantes :

Pour les candidats (es) internes :

Niveau d'étude requis	• Bac+5 ans au minimum en génie informatique ou sécurité des systèmes d'information ou équivalent ou classé(e) à une échelle supérieure ou égale à M3.
Nature de l'expérience recherchée	• Expérience minimale de 4 ans dans l'I.T. dont 2 ans minimum en sécurité I.T.

Pour les candidats (es) externes :

Niveau d'étude requis	• Bac+5 ans au minimum en génie informatique ou sécurité des systèmes d'information ou équivalent.
Nature de l'expérience recherchée	• Expérience minimale de 4 ans dans l'I.T. dont 2 ans minimum en sécurité I.T.

ARTICLE QUATRE/ DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

Pour les candidats (es) internes :

- CV détaillé (Formation, Expérience professionnelle, Projets réalisés, etc...);
- Lettre de motivation assortie obligatoirement de l'avis du chef hiérarchique sur les compétences professionnelles ;
- Projet de Développement de l'entité décrivant le plan d'action et l'approche que le candidat suggère pour le poste pourvu.

Pour les candidats (es) externes :

- CV détaillé (Formation, Expérience professionnelle, Projets réalisés, etc...);
- Lettre de motivation ;
- Copies du(es) Diplôme (s) (*) ;
- Copies du(es) attestations de travail justifiant la nature et le nombre d'années d'expérience demandées (**);



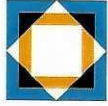
Office National Des Aéroports

📍 Aéroport Mohammed V, Nouaceur, Maroc

☎ (+212) 05 22 53 90 40

🌐 www.onda.ma

Handwritten signature or initials.



**AIRPORTS
OF MOROCCO**

مطارات المغرب

- Copies de la CIN ;
- Déclaration CNSS pour les personnes affiliées ;
- Projet de Développement de l'entité décrivant le plan d'action et l'approche que le candidat (e) suggère pour le poste pourvu.

(* NB : Seuls les diplômes délivrés par les instituts, écoles ou universités publics marocains, en formation initiale, ou les instituts, écoles ou universités privés ou étrangers disposant d'une équivalence sont éligibles.

(**) Expérience requise de 4 ans suivant la date de l'obtention du diplôme.

ARTICLE CINQ ET DERNIER/ MODALITE DE CANDIDATURE

Les candidats (es) intéressés (es) par le poste doivent adresser leur dossier de candidature version électronique à appel_candidature@onda.ma (Veuillez mentionner en objet l'intitulé du poste pourvu), du

07 Octo 2025

au 21 Octo 2025 date de rigueur.

PK

Adel El Fakir
Directeur Général
Office National Des Aéroports



Direction Capital Humain

Fiche Synthétique du projet de développement du poste pourvu

Matricule :

Nom et Prénom :

Décrivez votre propre perception des missions du poste de Chef(fe) du Service
Veille et Sécurité « I.T. » au sein de la Direction des Systèmes d'Information :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Tracez les grandes lignes du programme du travail et de l'approche que vous
sugéreriez pour la gestion du poste en question :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....